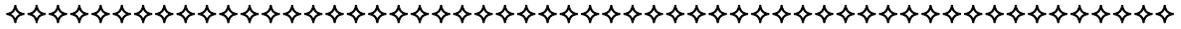




**Compte-rendu de la 92e réunion publique  
tenue le lundi 5 octobre 2009,  
de 19h00 à 21h35, à l'école Marie-Esther, à Shippagan**



**PRÉSENCES**

**MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION**

Josée Arseneau  
Marcel Basque (à compter de 19h10)  
Roger Boudreau  
Line Collin  
Annie Chiasson-Doiron  
Gilles Gagné  
Gilmond Larocque  
Marc-Alphonse Leclair  
Gérard Robichaud

**ABSENCES**

Odette Robichaud  
Rachel Savoie

**PERSONNEL DU DISTRICT 9**

Claude Giroux, directeur général  
Robert Roy-Boudreau, directeur de l'éducation  
Gina Benoit St-Pierre, dir. services adm. & financiers  
Carole Raymond, dir. ressources humaines

**Absences**

**PUBLIC**

(18) membres du public

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE**

Le président, monsieur Gérard Robichaud, ouvre la réunion à 19h00, souhaite la bienvenue aux membres du public, et souligne la présence de monsieur Jason Godin, élève qui a été élu par ses pairs pour faire partie du Conseil d'éducation de notre district.

**2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES ABSENCES**

Deux membres ont motivé leur absence.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**05-10-482**      Proposé par Gilmond Larocque et dûment appuyé de Line Collin, il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout du point 8.8 Rapport de M. Gilmond Larocque -ACELF et du point 10.5 - Grippe A(H1N1).

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**92<sup>e</sup> RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 9 DE LA PÉNINSULE ACADIENNE  
Le lundi 5 octobre 2009, à 19h00, à l'école Marie-Esther, à Shippagan**

Réunion précédée par une rencontre avec le CPAÉ de l'école Marie-Esther, à 18h30.

## **ORDRE DU JOUR**

- 19h00
1. **Ouverture de la réunion**
  2. **Vérification du quorum et des absences**
  3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
  4. **PRÉSENTATION – Vision de la nouvelle équipe de direction de l'école Marie-Esther**  
Personne-ressource : Madame Denise Haché-Mallet, directrice de l'école
  5. **Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 14 septembre 2009**
  6. **Questions découlant du procès-verbal du 14 septembre 2009**
    - 6.1 Suivi aux questions des membres du Conseil d'éducation
    - 6.2 Réponse aux questions des parents qui étaient présents le 14 septembre dernier
  7. **Correspondance**
    - 7.1 Lettre du ministre Roland Haché – appréciation de l'accueil reçu lors de sa visite au District scolaire 9
    - 7.2 Lettre du ministre Roland Haché – Hymne national
    - 7.3 Lettre de madame Anne-Marie Gammon
    - 7.4 Lettre de madame Jeanne-Mance Gauthier
    - 7.5 Message de Marc-Alphonse Leclair -demandes de parents
    - 7.6 Lettre de madame Anne-Marie LeBlanc - Rapport annuel du District scolaire 1
    - 7.7 Copie d'un billet médical (région Néguaç)
    - 7.8 Sondage de fin d'études secondaires
    - 7.9 Copie d'une lettre envoyée à madame Anne-Marie Haché
  8. **Rapports**
    - 8.1 Rapport de la direction générale
    - 8.2 Rapport du président du CED
    - 8.3 Rapport de monsieur Gilmond Larocque – Assemblée annuelle SANB
    - 8.4 Rapport de madame Annie Chiasson-Doiron – AGA FCENB
    - 8.5 Rapport des 5 comités stratégiques des priorités du CED
    - 8.6 Rapport budgétaire août 2009 – mise à jour - Budget CED au 25 sept 09
    - 8.7 Rapport de vérification financière – Rapport final et addenda (Plan d'action)
    - 8.8 Rapport de monsieur Gilmond Larocque - ACELF
  9. **Politiques**
    - 9.1 Politique 3.8 – Transport des élèves (Vérification et interprétation de la direction générale)
  10. **Affaires nouvelles**
    - 10.1 Congrès annuel et AGA de la FNCSF - désistement
    - 10.2 Élève au sein du Conseil d'éducation du District
    - 10.3 Don des Pionniers volontaires de Bell-Aliant (60 sacs d'école)
    - 10.4 Calendrier de vérification des politiques et plan de travail du CED
    - 10.5 Grippe A(H1N1)
  11. **Informations diverses**  
(Diverses publications)
  12. **Questions des membres du Conseil d'éducation**
  13. **Parole au public**
  14. **Levée de la réunion**
4. **PRÉSENTATION « Vision de la nouvelle équipe de direction de l'école Marie-Esther »**  
La directrice de l'école, madame Denise Haché-Mallet, se présente, présente ses adjoints à la

direction, messieurs Ronald Duguay et Germain Jean et énumère les responsabilités de chacun.

Elle débute sa présentation en faisant mention des points sur lesquels l'équipe portera beaucoup d'attention, soit :

- Travail d'équipe (valoriser le personnel de l'école dans le sens que toutes les personnes se sentent importantes et sachent que leur contribution est nécessaire au bon fonctionnement de l'école)
- Transparence ( l'équipe de direction veut être transparente avec le personnel de l'école, explicite dans certains dossiers, constante dans ses demandes et dans ses façons de faire auprès des personnes côtoyées)

#### 2 dossiers prioritaires :

- Travail en CAP (temps pendant lequel les enseignants travaillent ensemble pour s'assurer que les élèves réussissent. Structure en place expliquée aux enseignants pour que ceux-ci cheminent dans le même sens, et le démontrent par leurs actions et par leurs gestes.)
- Gestion de classe (accompagner les enseignants dans la salle de classe)

#### Quelques projets mis en place :

1<sup>er</sup> projet - Programme d'étudiant mentor (un groupe de 26 élèves-mentors a été désigné pour accompagner 4 à 5 élèves de 9<sup>e</sup> année chacun pour aider à la transition de la 8<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année et pour assurer la réussite des élèves. Ces élèves mentors ont reçu de la formation de la psychologue, Manon Larocque. Tous les élèves de 9<sup>e</sup> année sont jumelés avec un élève désigné. Un suivi est fait une fois par mois et les commentaires des parents de 9<sup>e</sup> année et des élèves mentors de 12<sup>e</sup>. sont très positifs. Il est très valorisant pour un élève de participer à un programme comme celui-là. La direction a reçu le nom de 26 volontaires, et ce sont ces 26 élèves qui ont été choisis comme mentors. Le programme sera bien rodé cette année puisqu'il se poursuivra à nouveau l'an prochain.)

2<sup>e</sup> projet - Période de travail d'encadrement (toujours pour la réussite des élèves... Un temps de 20 à 25 minutes où des élèves sont regroupés avec un enseignant de français et de mathématiques qui a été libéré en fonction d'accueillir les élèves ciblés pour travailler sur certains défis. L'an passé, ce temps était permis en fin de journée, mais cette année ce temps est permis entre les 2 cours de l'après-midi. Il peut y avoir des élèves de 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>. en même temps dans cette classe. Pour que les apprentissages se poursuivent, on a demandé à tous les enseignants qui s'aperçoivent qu'un élève a besoin d'aide de communiquer avec l'enseignant responsable et lui dire exactement sur quelle partie du programme d'études l'élève a besoin d'aide. L'enseignant responsable communiquera alors avec l'enseignant qui a l'élève à cette période pour lui demander de permettre à l'élève de venir à la période de travail d'encadrement. Pour les 3 prochains cours, l'enseignant de math travaillera avec l'élève sur le défi en question et l'élève retournera ensuite cheminer dans son cours de math. Des élèves aidants ont été ciblés pour aider les élèves qui ont des défis. Ces élèves font cela sur rotation.

Comme équipe de direction qui veut être explicite, madame Denise dit que l'équipe a pris du temps dès la première semaine pour rencontrer tous les élèves et ont répondu à leurs questions. Il y eut de beaux échanges pendant ces rencontres, et toutes les nouvelles choses mises en place ont pu leur être expliquées.

L'équipe de direction s'est aussi donné le mandat d'être disponible à chaque jour, à la période d'encadrement, pour venir en aide. Madame Denise dit aux conseillers et conseillères scolaires qu'ils sont les bienvenues à venir circuler à l'école pendant cette période d'encadrement.

Pour terminer sa présentation, la directrice de l'école avise les conseillers et conseillères que cette année, tous les cours pour les élèves de la 9<sup>e</sup> année se font dans la même aile, c'est-à-dire dans les locaux 1600 et 1700. Ceci facilite la transition, et il est plus facile pour eux de se retrouver, donc ceci évite un stress inutile. Les élèves de 9<sup>e</sup> année n'ont à se préoccuper pour leur local que lorsqu'ils se rendent à leur cours d'arts ou au gymnase.

Le président, monsieur Gérard Robichaud, remercie madame Denise pour sa présentation et demande aux conseillers et conseillères scolaires s'ils ont des questions.

La conseillère Annie demande si des problèmes ont été rencontrés parce que les élèves étaient regroupés entre 9<sup>e</sup> année. La direction répond que non, les commentaires reçus sont que c'était rassurant pour eux.

Le conseiller Gilmond dit à la directrice de l'école, madame Denise, que par sa présentation, elle lui redonne le goût de venir à l'école.

Le conseiller Gérard trouverait intéressant qu'une base de données de toutes les stratégies gagnantes serait mise à jour.

Le directeur de l'éducation, monsieur Robert Roy-Boudreau, lui dit que ceci se fait déjà, et que les directions d'école échangent beaucoup entre elles sur les bonnes pratiques qui se font.

## **5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 14 SEPTEMBRE 2009**

**05-10-483      Proposé par Gilles Gagné et dûment appuyé de Gilmond Larocque, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 14 septembre 2009 tel que présenté.**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

## **6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2009**

### **6.1 Réponse aux demandes des conseillers scolaires**

Pour répondre à une conseillère qui se demande pourquoi les journées des CAP se font toujours un lundi, le directeur général dit que c'est pour assurer une stabilité et permettre à un plus grand nombre d'enseignants d'être présents à ces sessions de formation.

## 6.2 Réponses aux questions des membres du public

Le directeur général répond aux demandes des membres du public qui étaient présents à la réunion publique du 14 septembre dernier.

Situation de Val Comeau - L'arrêt se fait au 405 au lieu de 425 étant donné que la priorité est donnée à un élève de maternelle.

Départ hâtif (M. McWilliams et M. Benoit)- En début d'année, il y a toujours un ajustement qui se fait au niveau du temps qu'un enfant prend à se préparer. Par exemple, si le départ se faisait à 14h30 en première journée, il se peut que, rendu à la troisième journée, le départ se fasse à 14h15. Le temps donné aux parents fut que les élèves partiraient une heure plus tôt. Alors, si les parents attendaient leur enfant pour 13h30, il se peut, à cause de cet ajustement au niveau des élèves, que le départ s'est fait un peu avant, ce qui explique la situation du 14 septembre 2009 lors du départ avancé.

M. Benoit, - Dans la rue Poirier, le responsable, au ministère de l'Éducation, monsieur Ron White, est venu vérifier l'endroit et l'arrêt qui, selon vous et d'autres parents, semblaient problématiques. Cette vérification s'est avérée ne comportant pas de risque de danger inhabituel. En plus, l'autobus est muni d'un signal de lumières qui est activé à l'arrêt, une barre protectrice qui se déploie, et lorsque le chauffeur identifie une situation où une voiture risquerait de dépasser, celui-ci s'organise pour que son arrêt soit encore plus sécuritaire.

Madame Marie-Josée Hachey et Madame Monelle Haché - Les distances ont été vérifiées avec le système GPS, odomètre, et ruban qui permet de mesurer, et tous les moyens de mesure ont donné les mêmes distances, donc moins de 500 mètres. Pour madame Marie-Josée, c'est 30 mètres de moins.

Pour ce qui est du retour d'appels et le temps que ça a pris pour recevoir une réponse, c'est dû à un volume d'appels très important, et si le parent appelle plus d'une fois, le nombre d'appel engorge et ralentit encore plus le système téléphonique.

M. Duguay - garderies pour élèves hors zone, ce sera une année transitoire cette année seulement. Le directeur de l'éducation, monsieur Robert Roy-Boudreau, travaille avec les directions d'école pour que chaque école primaire ait une halte scolaire disponible pour les élèves du primaire. La responsabilité du District scolaire débute lorsque l'élève embarque dans l'autobus scolaire et en débarque.

Madame Ferron - l'élève est demandé de marcher à l'arrêt le plus près.

Pour l'an prochain, les zones scolaires seront redéfinies. Tous les élèves seront identifiés à une école de base et chaque parent sera informé au plus tard au mois de janvier. Ceci donnera aux parents un délai pour réagir.

## 7. CORRESPONDANCE

Le président, monsieur Gérard Robichaud, fait part aux conseillers et aux conseillères scolaires de la correspondance reçue, dont :

7.1 Lettre du ministre Roland Haché - appréciation de l'accueil reçu lors de sa visite au District scolaire 9

7.2 Lettre du ministre Roland Haché - Hymne national

Ce point sera discuté à la prochaine réunion du Comité de travail.

7.3 Lettre de madame Anne-Marie Gammon, prés. de la FCENB au sujet de l'hymne national

7.4 Lettre de madame Jeanne-Mance Gauthier, félicite les jeunes sur les Conseils d'éducation.

7.5 Message de Marc-Alphonse Leclair - 3 demandes de parents reçues le 29 septembre 2009

7.6 Lettre de madame Anne-Marie LeBlanc - Rapport annuel du District scolaire 1  
Le président fera circuler le rapport aux conseillers et conseillères scolaires

7.7 Copie d'un billet médical -pour le transport scolaire

7.8 Sondage de fin d'études secondaires -Copie sera circulée aux membres

7.9 Copie d'une lettre envoyée à madame Anne-Marie Haché, responsable du transport scolaire, en provenance de madame Marie-Josée Hachey, parent

## 8. RAPPORTS

### 8.1 Rapport de la direction générale

Monsieur Claude Giroux fait rapport des dernières activités :

- Embauche de 4 apparitrices dans les laboratoires de sciences et dans les cours de métiers.

- Situation au sujet du radon : problématique détectée dans certaines écoles, et, selon Monsieur Giroux, il y a de l'information qui aurait dû être transmise aux parents plus tôt. Les gens se sont inquiétés à défaut d'avoir l'information exacte. Les parents avaient été informés que les travaux n'étaient pas commencés. Les parents se sont inquiétés, ont bloqué l'accès à l'école le 28 septembre 2009, et la même situation s'est produite le lendemain. Le directeur général, monsieur Giroux a rencontré cinq (5) parents. Ces parents ont reçu réponse à leurs questions et ont été en mesure de constater que les travaux étaient bien avancés. Les parents ont alors pris la décision

de permettre aux élèves et au personnel d'entrer à l'école le lendemain, soit le 30 septembre.

Monsieur Giroux avise les conseillers et conseillères qu'il y a une séance d'information demain, 6 octobre 2009, à 18h00 à l'école Terre des Jeunes de Paquetville et à 19h30, le même soir, à l'école Marguerite Bourgeoys. Le docteur Allard sera présent pour donner l'information de manière complète.

- Programme CHOIX POSITIFS - Un nouveau programme est offert aux élèves de 6<sup>e</sup> année, et monsieur Denis Ferron, de la GRC, est responsable de donner la formation. Le programme sera donné par région.

- Grippe A(H1N1) - Un plan de contingence a été soumis au MÉNB pour déterminer ce que le District ferait s'il y avait un haut taux d'absences au niveau des secteurs, et comment ça pourrait affecter les services dans nos écoles. La matrice de planification d'urgence qui a été développée par le District 9, même si c'était de façon assez générale, a été choisie par le MÉNB comme modèle qui servirait pour tous les districts. Le district recevra bientôt une convocation sous forme d'appel conférence afin de recevoir de l'information sur les nouveaux développements. La situation évolue et les consignes évoluent. Par exemple, nous devons réagir si un taux supérieur de 10% au taux habituel d'absences se présente, et que c'est dû à la grippe.

Il faudra fixer, en terme de priorité, ce que l'école peut offrir. Au niveau des normes, quelques parents veulent savoir ce qu'on favorise pour le lavage des mains. Il est favorablement conseillé de se laver les mains à l'eau chaude et au savon. Une vidéocassette est disponible démontrant comment se laver les mains. Les masques sont déconseillés. Au niveau des ressources humaines, il y a beaucoup de questionnement en provenance des employés pour le vaccin. Il y a de l'information qui disait que si une personne prenait le vaccin antigrippal, elle était plus vulnérable qu'une autre à attraper la grippe A H1N1. Nous avons reçu une autre information qui affirme que ce n'est pas le cas. Le District scolaire incite ses employés à recevoir les 2 vaccins.

Une conseillère demande si chaque école a un plan de communication avec les parents pour les outiller?

Le District travaille sur un plan de communication dans ce sens. Le directeur général dit que le District scolaire 1 a développé une affiche qui regroupe beaucoup d'information, comme par exemple, que fermer les écoles, c'est pire en terme de multiplication du virus, etc.. Cette affiche est très explicite et le District scolaire 9 s'en inspirera probablement.

Une autre conseillère demande, puisque l'information est déjà donnée, la raison pour laquelle cette information ne pourrait être donnée en même temps à toutes les écoles?

Comme cela, tout le monde recevrait la même information en même temps.

## **8.2 Rapport du président du CED**

Le président, monsieur Gérard Robichaud fait part des activités auxquelles il a participé :

- assisté aux réunions des deux (2) CPAÉ de sa région, et présenté le rôle du CPAÉ
- assisté au Congrès et AGA de la FCENB à Edmundston (avise les conseillers et conseillères que monsieur Ernest Thibodeau a été élu président de la FCENB suite à la démission de madame Anne-Marie Gammon à la présidence. Celle-ci a été élue vice-présidente de la FCENB)
- rencontre mensuelle DG/président et vice-présidente
- Session d'information sur le radon à Paquetville
- Séance de travail avec Léon Richard - 27 septembre 2009 (plan de travail)
- Interprétation par la direction générale de la politique sur le transport
- Mois assez mouvementé et désire féliciter les employés du District scolaire pour leur travail

En terminant, il rappelle aux conseillers et conseillères l'importance de se réunir par comités stratégiques sur les priorités établies par le Conseil. Il avait été demandé d'établir le mandat de chaque comité pour répondre aux consultations faites auprès des parents et rappelle qu'il faudra délivrer le mandat qui a été donné.

Monsieur Gérard demande à la direction générale de commander le guide Carver pour tous les nouveaux conseillers qui ne l'ont pas.

Les conseillers proposent qu'une lettre de remerciement soit envoyée de la part du Conseil à madame Anne-Marie Gammon pour le beau travail accompli et une lettre de félicitations à monsieur Ernest Thibodeau pour son élection à la présidence de la FCENB et l'obtention du Prix Reconnaissance de la FCENB.

## **8.3 Rapport de monsieur Gilmond Larocque - Assemblée annuelle SANB**

Monsieur Gilmond Larocque dit que c'est sa première expérience comme participant à l'assemblée générale annuelle de la SANB, et qu'il a vraiment aimé l'expérience. Il a pu rencontrer des gens qui travaillent à l'avancement du français et à l'égalité dans la province, ce qui n'est pas toujours le cas au Nouveau-Brunswick. Des jeunes étaient présents, et on peut voir que ces jeunes donnent beaucoup d'inspiration aux plus vieux, par exemple ce jeune qui fait des démarches pour l'affichage du français à Dieppe, c'est impressionnant.

Monsieur Larocque a remis son rapport et une copie est disponible sur le site du CED, dans les documents joints à l'ordre du jour de cette réunion.

Monsieur Gilmond cite Maître Michel Doucet voulant que les acadiens et les acadiennes

devraient être aussi actifs qu'ils l'ont démontré pendant le CMA durant 364 jours par année et profiter du 15 août pour se reposer.

M. Larocque résume l'atelier du Dr Hubert Dupuis, portant sur l'égalité en santé en français, et mentionne également l'atelier offert par Gino LeBlanc pour qui, naturellement, l'atelier se rapportait à l'éducation. Cette commission sur l'école francophone devrait nous donner de l'avancement.

#### **8.4 Rapport de madame Annie Chiasson-Doiron - AGA FCENB**

Madame Annie Chiasson-Doiron fait rapport oral des ateliers auxquels elle a participé lors du Congrès de la FCENB.

Conférence avec Gilles Bourque

Commission sur l'école francophone

Table ronde

Budget équitable (chaque district devrait avoir un budget équitable)

Cyber-intimidation - Information donnée - ce serait intéressant de la donner aux parents ou même de donner des conférences dans les écoles

Prix décerné à Ernest Thibodeau

#### **8.5 Rapport des 5 comités stratégiques des priorités du CED**

Monsieur Gérard Robichaud demande aux membres des comités stratégiques des priorités du CED s'ils se sont réunis et s'ils ont un compte-rendu de leurs activités à donner.

**Activités physiques et éducation physique** - Annie, Marcel et Gilmond ont entrepris les démarches pour définir le mandat de leur comité.

Le conseiller, Marcel Basque, rappelle aux conseillers qu'une liste de noms leur a déjà été suggérée par le comité « Réflexion sur l'école de demain ». Le compte-rendu de cette réunion est sur le site du CED avec les documents pertinents à la réunion de ce soir.

**Inclusion scolaire** - Roger et Line ont eu une rencontre avec 2 personnes du District, soit Cindy Comeau et Aurore Sonier. Ce fut une très belle rencontre. Il y a du très beau travail qui se fait au niveau du district, et ils ont tout en place pour aider les élèves avec des problèmes.

Cindy et Aurore ont beaucoup de pain sur la planche avec les demandes qu'on leur a faites. Line et Roger, pour leur part ont à faire la lecture du Rapport McKay et les rapports de consultation auprès du public. Ce sera un travail de réflexion. Selon la conseillère Line Collin, madame Cindy et madame Aurore ont très bien collaboré.

**Écoles communautaires** - Gilles et Rachel n'ont pas eu de rencontres. Le président leur

suggère Martine Thériault comme personne ressource pour leur venir en aide

**Résultats scolaires** - Josée et Gérard - Le directeur de l'éducation, monsieur Robert Roy-Boudreau, fera partie de ce comité. Des membres des comités parentaux d'appui aux écoles seront approchés pour faire partie de ce comité. Le nom de madame Lucie Brideau, membre du CPAÉ de l'école W.-A.-Losier a été donné à Josée, mais comme son courriel ne fonctionne pas, un autre courriel lui sera envoyé à son travail.

**Langue, culture, arts et métiers** - Roger et Gilmond n'ont pas tenu de rencontres.

#### **8.6 Rapport budgétaire août 2009 - mise à jour - Budget CED au 25 sept. 09**

Lors de la réunion du comité de travail du 29 septembre, la directrice des services administratifs et financiers, madame Gina Benoit St-Pierre, a présenté l'état des dépenses en date de la fin août 2009 représentant des dépenses réelles pour un montant de 22 737 037 \$. Elle avise les membres du CED que le rapport n'est pas représentatif en date d'aujourd'hui, mais que la prévision se maintient pour un budget équilibré. Le plan de dépenses révisé totalise 57 930 879 \$, et les dépenses projetées au 30 mars 2010 sont de 57 926 020 \$. Elle rappelle aux membres que le rapport détaillé est aussi disponible sur le site du CED.

Toutes les compressions budgétaires, et où on a réagi au niveau du budget, s'appliquent dès septembre, donc, on aura éventuellement un portrait plus réel. Pour l'instant, l'information nous porte à croire qu'on aura un budget équilibré.

**05-10-484**      **Proposé par Gilmond Larocque et appuyé de Josée Arseneau, il est résolu que le rapport budgétaire révisé soit envoyé comme premier rapport au MÉNB tel que présenté.**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

#### **- Budget du CED au 28 septembre 2009 (rapport mensuel)**

Au 28 septembre 2009, le budget du Conseil d'éducation tend aussi vers un budget balancé au 31 mars 2010. Le solde est de 45 761 \$ au 28 septembre 2009. Aucun déficit n'est projeté, mais il faudra prendre en considération les dépenses du nouveau membre qui s'ajoute.

#### **8.7 Rapport de vérification financière - Rapport final et addenda (plan d'action)**

Copie du rapport final de vérification financière 2008-2009 et Addenda a été remise aux conseillers et conseillères. Une lettre au président accompagnait le rapport demandant de répondre et de fournir, dans les 45 jours, un plan d'action donnant suite aux recommandations figurant dans l'addenda, ce qui s'applique à la directive sur la vérification interne AD-6801.

Madame Gina présentera le plan d'action au Conseil d'éducation à la prochaine réunion du

comité de travail dans le but de le faire entériner.

### **8.8 Rapport de M. Gilmond Larocque - Congrès ACELF**

Monsieur Gilmond Larocque a participé au 62<sup>e</sup> congrès de l'ACELF portant sur les défis et les enjeux touchant l'éducation en langue française au Canada. Ce congrès se tenait, cette année, à Vancouver, plus précisément à Richmond. C'est le plus grand rassemblement de partenaires provinciaux et nationaux de l'éducation au Canada, auquel participaient, cette année, 540 congressistes d'un océan à l'autre de partout au Canada.

L'an prochain, le congrès aura lieu à Charlottetown à peu près aux mêmes dates que cette année. Il serait intéressant de nommer plus de conseillers et conseillères pour y participer. Il encourage les conseillers de visiter le site de l'ACELF où il y a énormément de documentation sur bien des sujets touchant à l'éducation et aussi le réseau TFO qui offre beaucoup de documentation touchant la petite enfance. Le congrès offrait à peu près 20 ateliers structurés autour de 4 axes : la technologie au service de la communauté éducative, la construction identitaire, l'affaire de tous, la différenciation pédagogique, la francophonie canadienne d'aujourd'hui, diversité et transformation. Monsieur Gilmond était inscrit aux ateliers portant sur la construction identitaire qu'il a trouvés très intéressants. Le Congrès a été co-présidé par Madame Josette Desquins et monsieur Raymond Ouimet. Monsieur Gilmond attire l'attention des conseillers et conseillères sur le visuel du congrès qui était une œuvre de Francine Gravel, artiste de Kelowna, Colombie-Britannique, représentant la culture canadienne. Le clou de la soirée d'ouverture fut certainement, selon le conseiller Larocque, la conférence donnée par madame Diane Pacom, portant sur les enjeux et défis auxquels font face les jeunes aujourd'hui. Un autre moment extraordinaire fut le samedi lors d'une activité jeunesse, une demoiselle, égyptienne de naissance, Azza Youssef, qui depuis son arrivée au Canada en 2003, a fréquenté l'école Étienne Brûlé de Toronto, et contribue au développement et à l'épanouissement de la communauté francophone. Maintenant, elle contribue au rapprochement des cultures en tant que membre de l'Association musulmane de l'Université de York. Elle est la voix de la jeunesse au Conseil d'administration de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures et elle travaille sur divers projets avec l'UNESCO. Ce qui était impressionnant, c'est qu'elle s'exprimait dans un français impeccable. Selon l'opinion personnelle du conseiller Larocque, une étrangère dans la ville de Toronto qui décide d'elle-même d'apprendre le français, et de le parler aussi bien, on ne devrait pas voir un anglais au Nouveau-Brunswick qui ne peut parler en français. Il y eut une table ronde ayant comme thème « La construction identitaire, est-ce que cela se mesure? », animée par 3 pénalistes dont Phyllis Dalley, chercheuse, et fille de Rolande Savoie de Ste-Marie St-Raphaël. Le tout s'est terminé par des témoignages des grands témoins du Congrès, Ronald Boudreau et Sacha Roberts. La conclusion : rêver, et nous faisons partie de la solution. Le conseiller Larocque ajoute : « Rêver d'avoir un Nouveau-Brunswick vraiment

bilingue. »

Monsieur Gilmond remercie le Conseil de lui avoir permis d'assister à ce congrès.

## **9. POLITIQUES**

### **9.1 Politique 3,8 – Transport des élèves**

Une interprétation de la politique 3,8 sur le transport scolaire a été faite par la direction générale lors d'une réunion du comité de travail du Conseil le 29 septembre dernier. Cette réunion a été assez intensive pour en arriver à un consensus de la part des membres du Conseil d'éducation que l'interprétation du directeur général était acceptée telle que présentée. Le comité de fonctionnement du Conseil d'éducation se réunira pour regarder une partie de l'ouvrage qui a été fait et il restera à vérifier par après les zones scolaires et les garderies. C'est à ce point là que le Conseil est rendu.

## **10. AFFAIRES NOUVELLES**

### **10.1 Congrès annuel et AGA de la FNCSF – désistement**

Monsieur Marc-Alphonse Leclair a été mandaté pour participer à l'AGA de la FNCSF, mais il ne peut y aller. Les substituts nommés par le Conseil, Line et Rachel ne peuvent y aller non plus.

**05-10-485**      **Proposé par Line Collin et appuyé de Annie Chiasson-Doiron, il est résolu que Marcel Basque soit le remplaçant mandaté pour assister à l'AGA de la FNCSF.**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

### **10.2 Élève au sein du Conseil d'éducation du District**

**05-10-486**      **Proposé par Roger Boudreau et appuyé de Gilles Gagné, il est résolu qu'une lettre soit envoyée au ministre de l'Éducation faisant part que le Conseil soumet le nom de Jason Godin pour combler le poste vacant d'élève au sein du Conseil d'éducation du District 9 pour un mandat se terminant le 30 juin 2010.**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

### **10.3 Don des pionniers volontaires de Bell-Aliant (60 sacs d'école)**

Les pionniers volontaires de Bell/Aliant ont, encore une fois, fait don de 60 sacs d'écoliers remplis de matériel scolaire. Ces sacs ont été livrés aux écoles de la Péninsule acadienne où la direction en avait fait la demande, et ce fut fait de façon très équitable.

### **10.4 Calendrier de vérification des politiques et plan de travail du CED**

Le comité de fonctionnement s'est réuni le dimanche 27 janvier 2009 en compagnie de monsieur Léon Richard dans le but d'établir un plan de travail pour le CED. Copie du plan établi est remise aux membres afin d'en prendre connaissance. Ce plan sera discuté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité de travail.

### **10.5 GRIPPE A (H1N1)**

Ce point a été discuté au point 8.1 - Rapport du directeur général.

### **10.6 Ordinateurs portables -**

S'assurer que ça fonctionne lorsqu'on va dans une école.

Le conseiller Marcel Basque aimerait avoir la version la plus avancée de Microsoft office. Ce point sera discuté à la prochaine réunion du comité de travail du CED.

## **11. INFORMATIONS DIVERSES**

Une copie de diverses publications est remise aux membres à titre d'information.

## **12. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION**

**12.1** Line Collin remercie le Conseil pour le panier de fruits reçu lors de sa convalescence.

**12.2** Annie Chiasson-Doiron veut remercier toute l'équipe du Conseil pour le travail et le bénévolat que les membres du Conseil font. Sa question est au niveau de la sécurité, la définition du District que oui, il est sécuritaire ou non pour le transport scolaire, sur quoi le District se base-t-il? Est-ce que ce sont des experts qui font cette vérification, et est-ce qu'il y a rapport écrit?

**12.3** Marc-Alphonse LeClair - Suite à la réponse donnée à madame Marie-Josée Haché, le conseiller LeClair recommande que le District fasse appel au ministère du Transport pour un « survey » et si nécessaire qu'ils apportent un élargissement au chemin pour que les élèves puissent marcher à l'école de façon sécuritaire ou bien que le ministère du Transport fasse une recommandation comme quoi c'est sécuritaire. C'est très étroit, il n'y a pas de ligne jaune ou blanche. Il faudrait premièrement avoir un rapport de l'ingénieur. Le conseiller LeClair remettra les numéros de téléphone des ingénieurs de Miramichi avec qui il a déjà parlé. Il aimerait bien avoir une réponse là-dessus à la prochaine réunion publique, car il ne trouve pas que c'est sécuritaire de laisser marcher des enfants sur le bord de ce chemin là.

**12.4** Marcel Basque demande au président si c'est vraiment à une réunion du comité de travail que les directives devraient être discutées? Selon lui, c'est plutôt le comité de fonctionnement qui devrait faire la vérification des directives, et ensuite faire les recommandations au Comité de travail.

**12.5** Roger Boudreau - M. Giroux m'a donné les directives que le Conseil scolaire a, et c'est son travail. Il dit être préoccupé par un arrêt précis. Il aimerait, à l'avenir, que le directeur général avise les conseillers et conseillères lorsque celui-ci apporte des changements.

**12.6** M. Larocque dit avoir réalisé au Congrès de l'ACELF que notre MÉNB est très bien connu au niveau national. Il dit être heureux et qu'il a resté bouche bée à l'annonce du District d'avoir un fonds pour les élèves talentueux et doués, c'est selon lui, une très belle initiative de la part du District.

**12.7** La conseillère Josée Arseneau demande à madame Gina si elle a répondu à la demande d'une madame qu'elle lui avait fait parvenir par courriel. Madame Gina dit que oui. Madame Josée dit qu'elle n'a pas reçu copie de cette réponse comme demandé. Madame Benoit St-Pierre s'excuse, elle n'avait pas lu que Josée demandait copie de la réponse par courriel. Madame Gina assure madame Josée que la madame concernée a reçu une réponse, et qu'elle lui ferait parvenir copie de la réponse donnée par courriel.

**12.8** La conseillère Line Collin recommande que les membres du public qui disent n'avoir pas encore reçu de réponses à leurs questions reçoivent réponse en dedans de 48 heures, ou au plus tard 72 heures.

**12.9** Madame Annie Chiasson-Doiron demande que les personnes aient une réponse dans les 48 heures qui suivent.

### **13. PAROLE AU PUBLIC**

**13.1** Marie-Josée Haché, de Rivière-du-Portage, dit que ses questions n'ont pas été répondues. Elle avait demandé d'être présente pour les mesures, mais elle n'a pas encore été contactée. Elle demande qui peut dire que les techniques utilisées sont meilleures que les siennes? Elle se dit être contente que le directeur général soit allé lui-même mesurer, comme ça, il aura pu voir de lui-même la condition de notre chemin. Elle continue : « Côté sécurité, selon vous, est-ce qu'on peut appliquer une règle comme cela lorsqu'on voit une route comme la nôtre? Quand je lis le rapport du Conseil, ce sont toutes les questions que j'ai posées qui figurent dans le rapport, et, j'ai demandé de où à où que les mesures étaient prises. Lorsque Monsieur Giroux a

répondu, je n'ai pas entendu de ou à où. Je le redemande encore aujourd'hui, et je veux une réponse claire, et ajoute s'il-te-plaît cette fois. Une autre question : pourquoi dois-je encore attendre pour une réponse? Ce sont les mêmes points que j'ai apportés le 14 septembre. » Elle ajoute qu'elle se demande pourquoi 6 ans passé, les chemins étaient considérés dangereux, les personnes du District avec qui elle avait parlé étaient 100% d'accords avec elle que oui, son chemin était dangereux. Depuis, il n'y a eu aucune réparation, le côté du chemin est encore plus étroit. « Mais aujourd'hui, on n'a plus de réponses. Ma dernière question qui a été répondue par le district était qu'il était impossible d'avoir l'arrêt. Il n'y a pas de sécurité au niveau des enfants, elle demande aux conseillers et conseillères d'imaginer ce que ce sera cet hiver, ce sera encore moins sécuritaire. Je sais que mes enfants sont en danger et je suis très inquiète pour mes enfants. »

**13.2** Normande Bulger, d'Inkerman, dit que pour sa petite-fille, c'est la même chose que madame Hachey, la route n'est pas sécuritaire. C'est l'autre grand-mère des enfants qui les garde, et elle doit faire lever les plus jeunes enfants pour aller apporter la plus vieille à 7h, à l'arrêt d'autobus puisque la petite a peur. L'autobus arrête dans une autre rue, mais pourquoi l'autobus arrêtaît là avant. On appelle au District à Tracadie, et on ne peut pas avoir de réponses. Le district à Tracadie devrait l'avoir la réponse. Je vous le dit, lorsqu'il y aura du mauvais temps ou de la pluie, la petite restera à la maison. Ce n'est pas sécuritaire, il n'y a pas de trottoir non plus,

**13.3.** Norma Mailloux, C'est vrai ce que Madame Bulger vient de dire. Pas d'allure de lever les petits de 1 an, il faut qu'on pousse sur la petite pour qu'elle aille à l'arrêt. Elle a peur. L'autre jour, un char est passé vite, et la petite se garochait sur le bord du canal, je ne veux pas qu'il arrive quelque chose à mes petits enfants, s'il arrive quelque chose, je vais vous rendre responsable. Sa mère est au Collège de Campbellton, c'est moi qui m'occupe des enfants, et je les fais soigner les petits pour venir ici ce soir. L'autre jour, je ne pouvais pas apporter les plus petits dans la pluie, je suis restée au bout de mon chemin pour pouvoir regarder dans la vitre et voir le petit dans le parc, c'est quand même dangereux, La petite, elle fait de l'asthme, elle est beaucoup malade, lorsqu'il fera mauvais, je vais la garder à la maison.

**13.4** Louise Ferron Roussel - Son fils de 7 ans est en 2<sup>e</sup> année. et prend l'autobus au coin de la rue de l'Église, et rue Arlequin. Elle aimerait avoir un numéro de téléphone au District scolaire avec qui elle pourrait parler de bouche à oreille. Elle dit n'avoir pas eu de réponses par téléphone ni par lettre, et qu'elle était présente à la dernière réunion du 14 septembre. Les réponses données ce soir ne répondent pas, selon elle, à sa demande.

**13.5** Une madame désire remercier la direction de l'école et les adjoints pour leur travail. Elle dit que sa fille est très bonne à l'école et qu'elle demandait toujours de sortir de sa classe foyer parce qu'elle n'aimait pas être dans cette classe, Cette année, elle aide les autres en mathématiques, et je suis très fière de cette nouvelle équipe de direction.

**13.6** Gary McWilliams représente la rue Poirier

1<sup>er</sup> commentaire - commentaire s'adressant à la direction de l'école regardant le programme de mentor-étudiant. Il espère que ce programme ne nuira pas aux élèves sélectionnés au niveau de leur scolarité.

2<sup>e</sup> préoccupation - Dans notre rue, la rue Poirier, on aimerait avoir la possibilité de voir le rapport de celui qui a évalué la rue Poirier. Il n'y a pas de bas-côté, nous avons des préoccupations au niveau de l'arrêt. Il y a 9 enfants dans notre rue. Comment vont-ils être capables de marcher 485 mètres sans être frappés par la grue ou la charrue dans une rue où il n'y a pas d'accotements ni de trottoir. Même si on paie les taxes pour les services de la ville, il n'y a pas de trottoir dans toutes les rues de la ville.

3<sup>e</sup> point - Pour ce qui est de la politique sur le transport des élèves, le point 3.8.4 - *on ne peut pas ne pas prioriser les arrêts de la maternelle, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année* et le point 3.8.6 - *ne peut pas permettre que les élèves aient à marcher plus de 200 mètres pour se rendre à l'arrêt d'autobus sur une route désignée*, ne sont pas respectés. Est-ce que c'est réaliste sur une rue sans accotements et sans trottoir qu'on l'appelle route désignée juste parce qu'elle est nettoyée par le ministère du transport? Pourquoi l'arrêt a-t-il été enlevé? Pourquoi ça n'a pas été respecté? C'est sûr, il y a beaucoup de choses qui auraient pu être mieux répondues. Quant aux appels non retournés, on avait demandé que ces appels soient répondus dans les plus brefs délais, que ce soit concret et aussi réfléchi. On laisse encore des messages, et c'est encore les mêmes questions qui reviennent, mais en bout de ligne, c'est la sécurité de nos enfants qu'on veut.

4<sup>e</sup> point - Départs hâtifs du 14 septembre dernier, une fille de 2<sup>e</sup> année a été débarquée chez-elle et un autre enfant de maternelle a été retenu dans l'autobus. Pourquoi l'enfant a-t-il été retenu? S'il advient que l'autobus ne soit pas à l'heure à son arrêt soit pour monter ou descendre, l'enfant qui a à attendre 15 minutes avant l'heure prévue soit pour le départ ou l'arrivée, pour une élève de maternelle à 2<sup>e</sup> année dehors en hiver 15 à 20 minutes, c'est beaucoup. Il reste encore beaucoup de préoccupations, et je peux voir que je ne suis pas le seul dans ce groupe-ci, alors je vous demande de réévaluer les circonstances.

**13.7** Monelle Haché - elle dit avoir le même problème que Marie-Josée Hachey, et elle sait qu'Anne-Marie Haché est venue mesurer sa rue. Je sais qu'elle est venue

parce que ma belle-mère l'a vue. Un monsieur était avec elle, ma belle-mère ne l'a pas connu. Dans ma rue, il y a un salon de coiffure, donc beaucoup de trafic. On veut savoir de quel endroit c'est mesuré, du point A au point B. On nous a comparé à Moncton, on n'est pas à Moncton, il n'y a pas de lignes dans les chemins, l'herbe pousse.

Dans les discussions de ce soir, on entend les conseillers : Ne laissez pas l'ordinateur dans une chambre... non, mais laissez vos enfants sur le bord du chemin, c'est correct. Aucune sécurité routière, et moi aussi, je suis une orange. Pas de réponses, personne n'a téléphoné chez-nous. C'est incompréhensible et non respecté. On nous dit qu'ils sont débordés, et nous aussi, on a tous du travail à faire. Je n'ai pas travaillé pendant 4 mois, il faut que je retourne au travail, j'aurais aimé ça y retourner sans avoir ce fardeau sur le dos. Je ne travaille pas sur des heures fixes, et je devrai toujours penser à qui va aller chercher mon enfant. Tout le temps un stress et un compromis, je demande des réponses en dedans de 48 heures. Si on pourrait parler à quelqu'un. Qui est venu avec Anne-Marie mesurer? Avez-vous discuté de nos situations? Mon homme n'est pas là, il travaille à l'extérieur à la semaine. Il est seulement là le samedi et le dimanche. L'enfant, c'est la maman qui s'en occupe. Le papa est parti, et la maman est à la maison. C'est du travail.

**13.8** Marie-Josée a un autre commentaire. Elle habite au 76, rue Rivière-du-Portage Nord, et elle invite tous les conseillers et conseillères de venir voir où elle habite. Elle remercie le conseiller Marc-Alphonse d'être venu voir l'état de la route.

**13.9** Alida Comeau de Caraquet. Au début de l'année, sa fille pouvait prendre l'autobus. Elle embarquait dans l'autobus, et mardi seulement, une lettre lui a été envoyée qu'elle était trop proche de l'école. Les autres élèves ont le droit d'embarquer, mais pas sa fille. Le chauffeur ne fait pas de distance de plus. Elle demeure à 1.4 km presque 1.5. Madame Comeau dit avoir placé un article dans l'opinion du lecteur et elle en fait la lecture. Ça ne mène nulle part. Anne-Marie dit qu'elle me comprend, mais qu'elle ne peut pas aller contre la politique. Comment se fait-il que les autres parents n'ont pas reçu la même lettre que moi? Moi, je n'ai pas de char, et c'est eux qui ont droit au transport. Ils ont la carte d'embarquement. Ils restent à 2 maisons de chez-nous. Ma fille pourrait marcher au même arrêt qu'eux, mais elle n'a pas le droit d'avoir une carte d'embarquement. Ce n'est pas juste. Une fille qui marche 1.4 km l'hiver avec un paquet de livres sous le bras pour se rendre à l'école, ce n'est pas très logique. Essayez-le! S'il arrive de quoi, j'espère que la Commission scolaire va se sentir responsable de cela. Je suis ici juste pour la sécurité de ma fille.

**13.10** Gary McWilliams - Les autobus entrent dans d'autres rues qui ont moins de 500 mètres, est-ce que c'est parce que 2 rues sont combinées? Ce sont des rues

plus courtes que la rue Poirier, et pourtant l'autobus entre dans ces rues, et non dans la nôtre.

### **13.11** Anne Robichaud - présidente du CPAÉ de l'école L'Amitié

1<sup>er</sup> point : Elle veut féliciter et remercier le conseiller Marc-Alphonse LeClair qui est toujours présent lors des réunions du CPAÉ à l'école L'Amitié et toujours à l'écoute.

2<sup>e</sup> point - Elle veut informer la direction générale que Denis Ferron est un membre civil de la GRC, que ce n'est pas un membre de la GRC. Monsieur Ferron est travailleur social. Elle dit au directeur général que lorsqu'on donne de l'information pour quelque chose qui se déroule dans les écoles, ce serait important de valider l'information avant de la donner afin de donner la bonne information.

3<sup>e</sup> point - Elle s'adresse au président, monsieur Gérard Robichaud, et dit qu'en tant que présidente du CPAÉ et membre de la communauté, elle reçoit des appels de parents qui pleurent, qui ont des chicanes de ménage, et ce sont les conséquences de vos propres décisions et de celles du Conseil. Des enfants sont témoins de tout ceci. Après cette réunion, je vous lance le défi à vous tous de marcher avec vos sacs d'école 1.5 km pour vous en retourner à la maison. C'est loin 1.5 km, je ne suis pas sûr que vous le feriez. C'est vous qui avez voté cette politique, vous êtes responsables. Est-ce qu'il faut qu'on vous explique à nouveau?

### **13.12** Théo Saulnier, président du CPAÉ de l'école Marie-Esther.

1<sup>er</sup> point : Il veut spécifier que les 9<sup>e</sup> années sont tous regroupés dans une même aile de l'école, mais que par contre, dans cette même aile, il y a d'autres classes de d'autres niveaux, donc les élèves ne sont pas isolés, ceci pour clarifier la question de madame Annie Chiasson-Doiron qui se demandait si des problèmes avaient été rencontrés à ce niveau.

2<sup>e</sup> point : Il trouve lui aussi que le 1.5 km, c'est beaucoup.

3<sup>e</sup> point : Il demande si les élèves qui font partie de comités peuvent être crédités pour 1 cours et auprès de qui il peuvent en faire la demande?

4<sup>e</sup> point : Il dit avoir relu la vision et la mission du CED, mais il ne sent pas toujours l'ouverture de la part du CED.

**13.13** Marie-Josée Haché a une dernière demande. Elle veut recevoir réponse par écrit sur papier, pas par oui-dire pour mal comprendre. Elle veut cela par écrit pour faire un meilleur suivi avec les réponses données. Elle veut la sécurité de ses enfants.

**13.14** Anne Robichaud remercie les membres du CED qui les ont écoutés. Certains par leur langage non verbal ont montré qu'ils écoutaient vraiment. Par contre, il y en a d'autres qui regardaient souvent leur montre. On va rester le temps qu'il faut pour être entendus. Il faut le vivre pour le comprendre.

**14. LEVÉE DE LA RÉUNION**

La réunion se termine à 21h35.

---

Gérard Robichaud, président

---

Claude Giroux, secrétaire du Conseil